Essence Pure

Co-Q10

CONCENTRATION MAXIMUM

30/100/200MG

Complément alimentaire à base de Coenzyme Q10 (Ubiquinone) de haute assimilation renforcé en fosfatodilcoline.

Q10 fermentée à partir de levure à haut degré de pureté et similitude avec celle produit par l'organisme.

Qualité Essence Pure

Coenzyme Q10 (Ubiquinone) de la marque patenté Kaneka™, marque pionnière en coenzymes Q10 pure et naturelle.

Technologie exclusive de bio fermentation à partir de levure avec laquelle on obtient 100% de la coenzyme Q10 naturelle.

Contrairement à d'autres Q10 obtenue par synthèse ou fermentation bactérienne qui laisse des restes d'impuretés et d'isomères CIS non actifs, Kaneka™, à travers sa méthode exclusive de production, offre uniquement des isomères TRANS, bio identifié à ceux produit par le corps, qui de ce fait sont de haute assimilation et biodisponibilité.

Pour améliorer un peu plus sa biodisponibilité la formule est renforcée en fosfatidilcoline.

Ingredientes/ Dosis		Diaria Activos (1 Gélule)
M16	Coenzyme Q10 Kaneka™	30 mg
	Lécithine de Soja Standardisé en fosfatidilcoline	30 mg
M17	Coenzyme Q10 Kaneka™	100 mg
	Lécithine de Soja Standardisé en fosfatidilcoline	100 mg
M18	Coenzyme Q10 Kaneka™	200 mg
	Lécithine de Soja Standardisé en fosfatidilcoline	200 mg

Autres ingrédients : Gélule végétale, antiagglomérant (dioxyde de silicium) et diluants (maltodextrine et stéarate de magnesium). **Allergènes :** Soja.

Mode d'emploi : Prendre 1 gélule par jour, de préférence pendant le repas.

Code produit/Présentation/Code Barres :

M16

3 760152 680013

Flacon de 60 gélules. végétales.

M17

3 760152 680143

Flacon de 60 gélules. végétales.

M18

3 760152 680211

Flacon de 30 gélules. végétales.

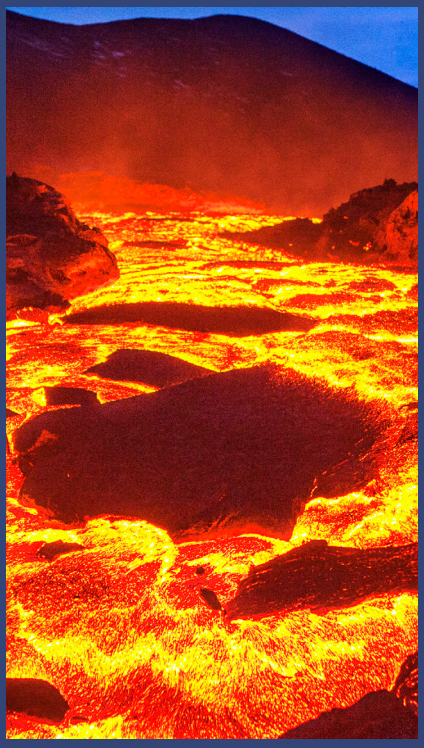

GÉLULES VÉGÉTALES

EXTRAIT STANDARDISÉ

ADAPTÉ VEGAN

EXTRAIT R BREVETÉ

Api-Nature

Qualité et efficacité

1-3 Place Marcel Rebuffat - Parc d'Activité de Villejust, 91971- Courtaboeuf Cedex - France.

01 60 14 82 75 » Fax. 01 60 14 63 86 » www.api-nature.com

Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substituts d'une alimentation équilibrée et variée et d'un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Garder hors de la portée des enfants. A conserver dans un endroit frais et sec. Selon la liste des Allégations de santé autorisées par le Règlement Européen n° 432/2012 et selon la déclaration inscrite au Registre de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA).